



Déclaration liminaire CTPC du 21 Octobre 2004

Dans un courrier du 7 mai dernier, la CFDT annonçait son retrait des instances de concertation du GET. Si les raisons qui avaient motivé notre retrait subsistent, nous avons toutefois considéré que l'importance des dossiers présentés à ce CTPC exigeait une participation active.

Cette volonté d'ouverture ne doit pas être prise pour un renoncement. En particulier, nous continuerons de subordonner notre participation aux instances de concertation à l'efficacité du travail qui s'y conduit et à la sincérité des dialogues qui s'y nouent.

Nous voulons espérer que les prochaines réunions de ce CTP seront plus exemplaires, à cet égard, que celle qui nous réunit aujourd'hui:

- dossiers préparatoires lacunaires (sur les effectifs du SAG) ou insuffisamment préparés (sur les congés de formation) et sur la Stratégie, la version finalisée de ce texte, promise lors des réunions préparatoires ne nous ayant été communiquée que très tardivement.
- non respect des engagements pris (sur les processus de recrutement)
- les convocations ne mentionnent pas les dossiers qui feront l'objet d'un vote
- information insuffisante et tardive de l'ensemble des élus CTP (en particulier ceux de Brest et de l'INT)

Les dossiers en attente sont nombreux:

- sur les CDDs : nous attendons le bilan chiffré des augmentations et bonus, promis par la direction le 16/12/2003;
- sur le télétravail: deux demandes ont déjà été formulées en ce sens;
- sur le logement;
- sur les handicapés : rappelons que 1er avril 2004, la Direction s'était engagée "à faire des propositions concernant la politique d'insertion des handicapés au GET et à les présenter dans un CTP avant la fin 2004.

Sur ces sujets, comme sur d'autres, la CFDT est prête à dialoguer sérieusement et de manière constructive, comme nous l'avons fait sur les textes présentés ce jour, pour améliorer globalement les conditions de travail au sein du GET. Nous attendons de la Direction un engagement similaire, faute de quoi, pour ce qui nous concerne, la reprise du dialogue social restera un vœu pieux.

Paris, le 21 Octobre 2004